

Québec, le 14 juillet 2017

Monsieur Denis Martel
Directeur de la politique des brevets
Innovation, Sciences et Développement économique du Canada
denis.martel@canada.ca

**Objet : Commentaires du Réseau Trans-tech
Consultation d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Nouvelle Stratégie en matière de propriété intellectuelle (PI) du Canada**

Monsieur,

En réponse à l'invitation d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, les présents commentaires témoignent de la position du Réseau Trans-tech concernant la nouvelle Stratégie en matière de PI du Canada.

Le Réseau Trans-tech, qui regroupe les 49 centres collégiaux de transfert de technologie et de pratiques sociales novatrices (CCTT) du Québec, accueille très favorablement la volonté du Canada de se doter d'une stratégie qui vise à soutenir la commercialisation des innovations et de la créativité canadiennes. Du fait de leur positionnement en recherche appliquée et en transfert, les CCTT ont quant à eux une approche de gestion de la PI favorisant le développement socioéconomique, et ils en laissent généralement les droits à l'entreprise.

1. Mieux informer, sensibiliser et mobiliser pour bien saisir ce qu'est la PI

Les intermédiaires en innovation devraient avoir accès, facilement, à des formations thématiques sur la PI, afin de pouvoir acquérir des connaissances allant au-delà de la simple sensibilisation. L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC), dont une partie de la mission est de « faire connaître la PI aux innovateurs pour les encourager à mieux l'exploiter »¹, serait l'organisme tout indiqué pour dispenser ces formations qui pourraient prendre diverses formes, par exemple des capsules vidéo ou des formations en ligne.

2. Conseils sur la PI

Les organisations et les programmes qui permettent aux entreprises d'obtenir des services de conseils sur la PI occupent une place importante, et doivent bénéficier de fonds suffisants pour remplir adéquatement leur mandat et avoir un meilleur impact sur la commercialisation des innovations. Si cet enjeu est une priorité du gouvernement, les fonds qui sont octroyés à ces organisations et à ces programmes, notamment l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ) via le Réseau Conseil en Technologie et en innovation (RCTi), et le programme de visites interactives du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) via le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), devraient être bonifiés.

Le Programme d'accès à l'innovation pour les entreprises (PAIE) du CNRC-PARI, qui ne reçoit actuellement aucuns fonds, devrait quant à lui être réactivé et disposer d'une nouvelle enveloppe budgétaire.

De plus, afin de faciliter l'accès à ces fonds aux entreprises qui pourraient en bénéficier, les critères d'admissibilité aux programmes devraient être moins restrictifs.

3. Améliorer l'accès à la PI

L'accès à la PI par les entreprises constitue un enjeu crucial pour soutenir le processus de commercialisation des innovations. Ainsi, des exigences à l'égard de la gestion de la PI devraient être incluses dans les règles des programmes de subvention, afin de s'assurer que l'entreprise puisse exploiter facilement et rapidement les résultats des recherches qui ont été menées.

Il est par ailleurs essentiel que les institutions de recherche puissent avoir l'autorisation d'utiliser les connaissances ou les technologies nouvelles dans le cadre d'activités d'enseignement ou de recherche ultérieures, mais en ayant également la marge de manoeuvre nécessaire pour permettre aux entreprises de commercialiser les innovations qui résultent de leurs travaux.

L'Université de Waterloo s'est d'ailleurs dotée d'une politique en ce sens, reconnaissant l'importance de faciliter la commercialisation de la recherche par des entreprises privées afin de mieux soutenir le développement socioéconomique.²



R. Mathieu Vigneault
Président-directeur général

¹ https://www.ic.gc.ca/eic/site/cipointernet-internetopic.nsf/fra/h_wr00025.html#mission

² <https://uwaterloo.ca/research/waterloo-commercialization-office-watco/intellectual-property>